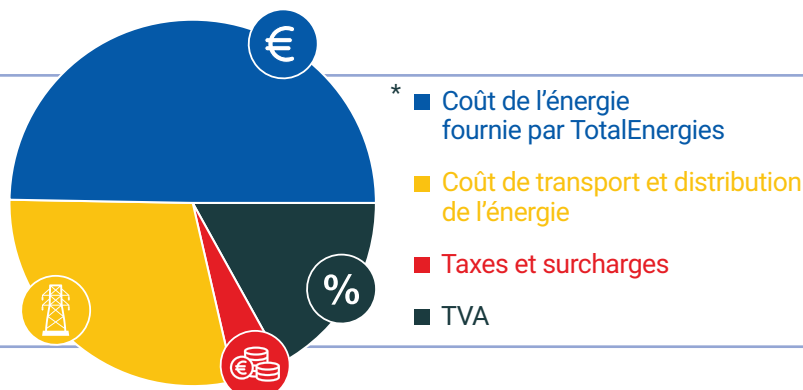


Conditions particulières relatives à la formule Pixel Next Pro Fixed Gaz en Région wallonne - TVA non incluse

Avantages de la formule "Pixel Next Pro Fixed"

- Tarif fixe calculé au plus juste
- Service d'un expert par téléphone
- Remises exclusives



*Basé sur une consommation moyenne de 25.000 kWh/an

L'offre Pixel Next Pro Fixed est une formule tarifaire accessible aux consommateurs professionnels avec, pour l'ensemble des points de fourniture, une consommation annuelle de gaz inférieure à 100 MWh. Conditions particulières applicables aux consommateurs professionnels en Région wallonne. Ces conditions sont applicables aux nouveaux contrats établis en mai 2025 et aux contrats renouvelés en août 2025 (pour les renouvellements, la carte tarifaire est ainsi connue deux mois avant application).

Les prix qui vous sont facturés en vertu de votre contrat sont constitués de 2 parties :

1. Tarifs fournisseur :

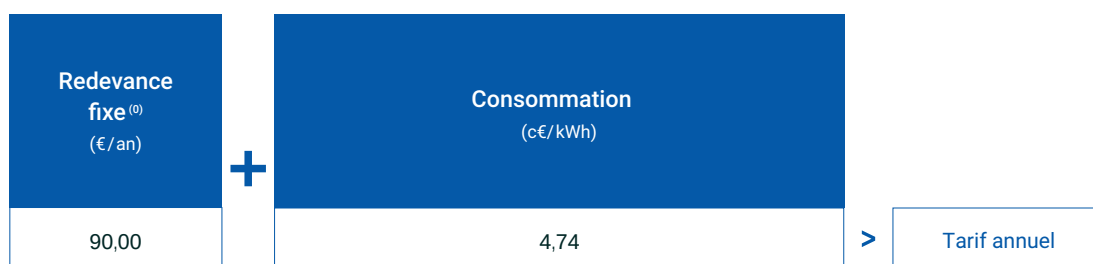
1.1 Le prix variable de l'énergie et de la redevance fixe

2. Tarifs régulés:

2.1 Les coûts d'utilisation des réseaux de transport et de distribution (intégralement restitués aux GRD/GRT)

2.2 Les taxes, cotisations et redevances (intégralement restituées aux entités concernées)

1. Tarifs fournisseur : Prix de l'énergie et de la redevance fixe



Le prix de l'énergie est fixé pendant la période contractuelle.

